

Le Grand Conseil et le Conseil
d'État sont unanimes : le SIC
permettra une transmission
efficace de notre précieux
patrimoine aux générations
futures

Le Comité de soutien au SIC
est coprésidé par

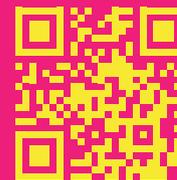
Isabelle Chassot
Conseillère aux États,
Granges-Paccot

Alexander Schroeter
Député au Grand Conseil
et Vice-syndic, Morat

Vice-présidence :

Député-e-s **Antoinette de Weck** (PLR Fribourg),
Gaétan Emonet (PS Veveyse),
Chantal Pythoud-Gaillard (PS Gruyère),
Tina Raetzo (Verts Broye),
Katharina Thalman-Bolz (UDC Lac),
Luana Menoud-Baldi (Le Centre Glâne),
David Bonny (PS Sarine),
Jean-Daniel Wicht (PLR Sarine),
Ancien député **Bruno Boschung** (Le Centre Singine)

Autres membres : voir site web ->



www.sic-oui-ja.ch



Votation
du 9 février 2025

« **Votre Oui**
assure l'avenir
du patrimoine
culturel »



SIC

Le SIC est LA solution
cohérente, simple, sûre et
économique pour résoudre
un besoin important
et urgent

**Notre patrimoine,
notre responsabilité**

En bref

- ◇ 23'800 m²
- ◇ 6 millions d'objets
d'une valeur de
420 millions de
francs
- ◇ 6 étages dont
1 abri de protection
des biens culturels
- ◇ Construction
durable
- ◇ Énergétiquement
exemplaire

Le SIC permettra aux institutions
suivantes d'assurer leur mission
de conservation du patrimoine :

Archives de l'État
Bibliothèque cantonale et universitaire
Musée d'art et d'histoire
Musée d'histoire naturelle
Service archéologique
Service des biens culturels
Château de Gruyères
Vitrocentre et Vitromusée de Romont
Archives de la Ville de Fribourg
Musée de Charmey
Musée gruérien
Musée suisse de la marionnette

Objectifs

- Construire un bâtiment adapté pour
remplacer 29 sites de stockage
inadéquats et saturés
- Economiser 1 million de francs par an
de locations et atteindre une situation
plus rentable au bout de 15 ans
- Libérer des espaces pour les entreprises
- Faciliter la gestion du patrimoine et
limiter les risques d'infestation
- Concentrer les mesures de conservation

Le Stockage interinstitutionnel
cantonal (SIC) apporte une
solution architecturale
fonctionnelle, économique,
adaptée et cohérente. Le
bâtiment répond aux besoins
importants et urgents des
institutions qui doivent assurer
la mission légale de conserver
le précieux patrimoine de
toutes les Fribourgeoises et de
tous les Fribourgeois.

